

La pouponnière Nestlé

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **63 (1937)**

Heft 25

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-48478>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN TECHNIQUE

DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ABONNEMENTS :

Suisse : 1 an, 12 francs

Etranger : 14 francs

Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 10 francs

Etranger : 12 francs

Prix du numéro :

75 centimes.

Pour les abonnements
s'adresser à la librairie
F. Rouge & C^{ie}, à Lausanne.

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale. — Organe de publication de la Commission centrale pour la navigation du Rhin.

COMITÉ DE RÉDACTION. — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève. — Membres : *Fribourg* : MM. L. HERTLING, architecte ; A. ROSSIER, ingénieur ; *Vaud* : MM. C. BUTTICAZ, ingénieur ; E. ELSKES, ingénieur ; EPITAUX, architecte ; E. JOST, architecte ; A. PARIS, ingénieur ; CH. THÉVENAZ, architecte ; *Genève* : MM. L. ARCHINARD, ingénieur ; J. CALAME, ingénieur ; E. ODIER, architecte ; CH. WEIBEL, architecte ; *Neuchâtel* : MM. J. BÉGUIN, architecte ; R. GUYE, ingénieur ; A. MÉAN, ingénieur cantonal ; *Valais* : M. J. COUCHEPIN, ingénieur, à Martigny.

RÉDACTION : H. DEMIERRE, ingénieur, 11, Avenue des Mousquetaires,
LA TOUR-DE-PEILZ.

ANNONCESLe millimètre sur 1 colonne,
largeur 47 mm. :

20 centimes.

Rabais pour annonces
répétées.

Tarif spécial
pour fractions de pages.

Régie des annonces :
Annonces Suisses S. A.
8, Rue Centrale (Pl. Pépinet)
Lausanne

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE

A. DOMMER, ingénieur, président ; G. EPITAUX, architecte ; M. IMER ; A. STUCKY, ingénieur.

SOMMAIRE : *La pouponnière Nestlé. — Téléferique Birg-Engstligenalp*, par J. TACHE, ingénieur aux « Ateliers de Constructions mécaniques de Vevey S. A. ». — *Le remplacement du tramway par l'autobus sur quatre lignes de banlieue, à Genève.* — CORRESPONDANCE : *Exposition internationale de l'art des jardins, des cimetières, de l'urbanisme et habitations légères de week-end. — Un jubilé. — Exposition de l'électricité à Berthoud, en 1938.* — NÉCROLOGIE : *Albert Paillard.* — *Société suisse des ingénieurs des architectes* (suite et fin). — BIBLIOGRAPHIE. — NOUVEAUTÉS-INFORMATIONS.

LA POUPONNIÈRE NESTLÉ

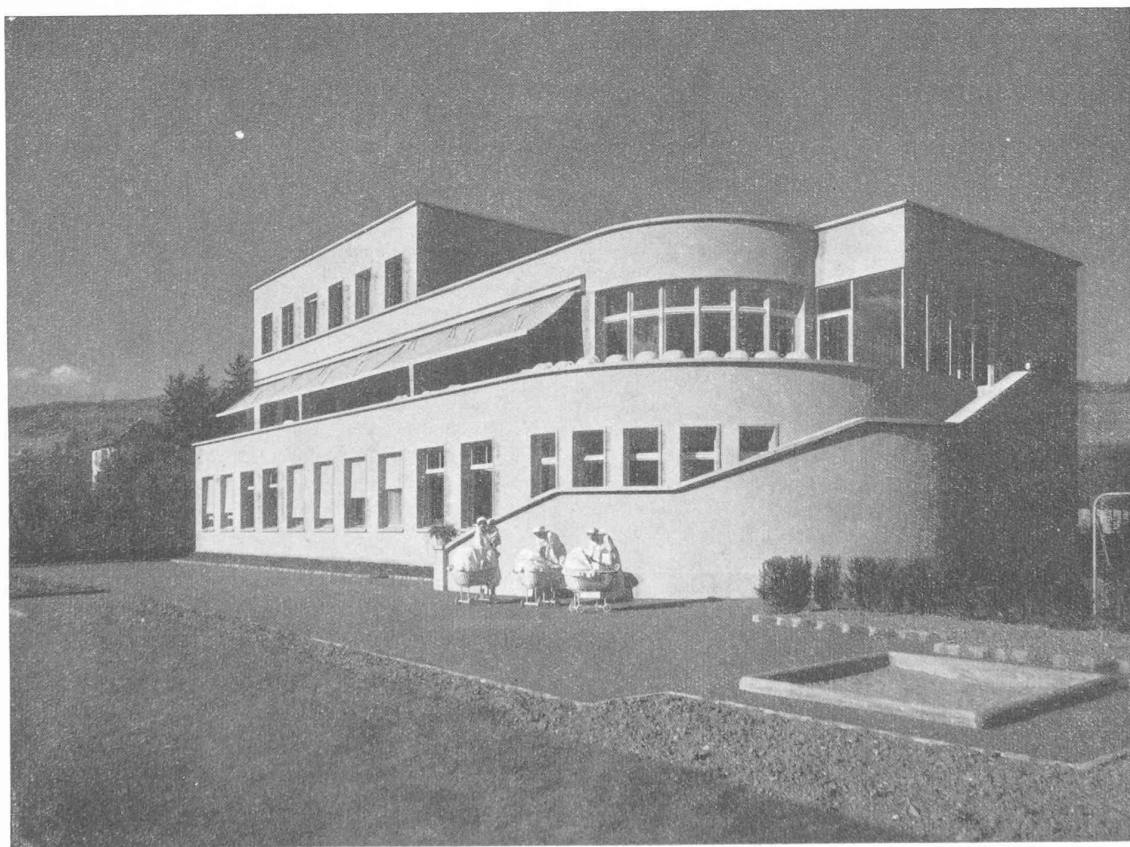


Fig. 1. — La pouponnière Nestlé. « Fondation Louis Dapples ». Architectes : MM. E. Comte et M. Franel.

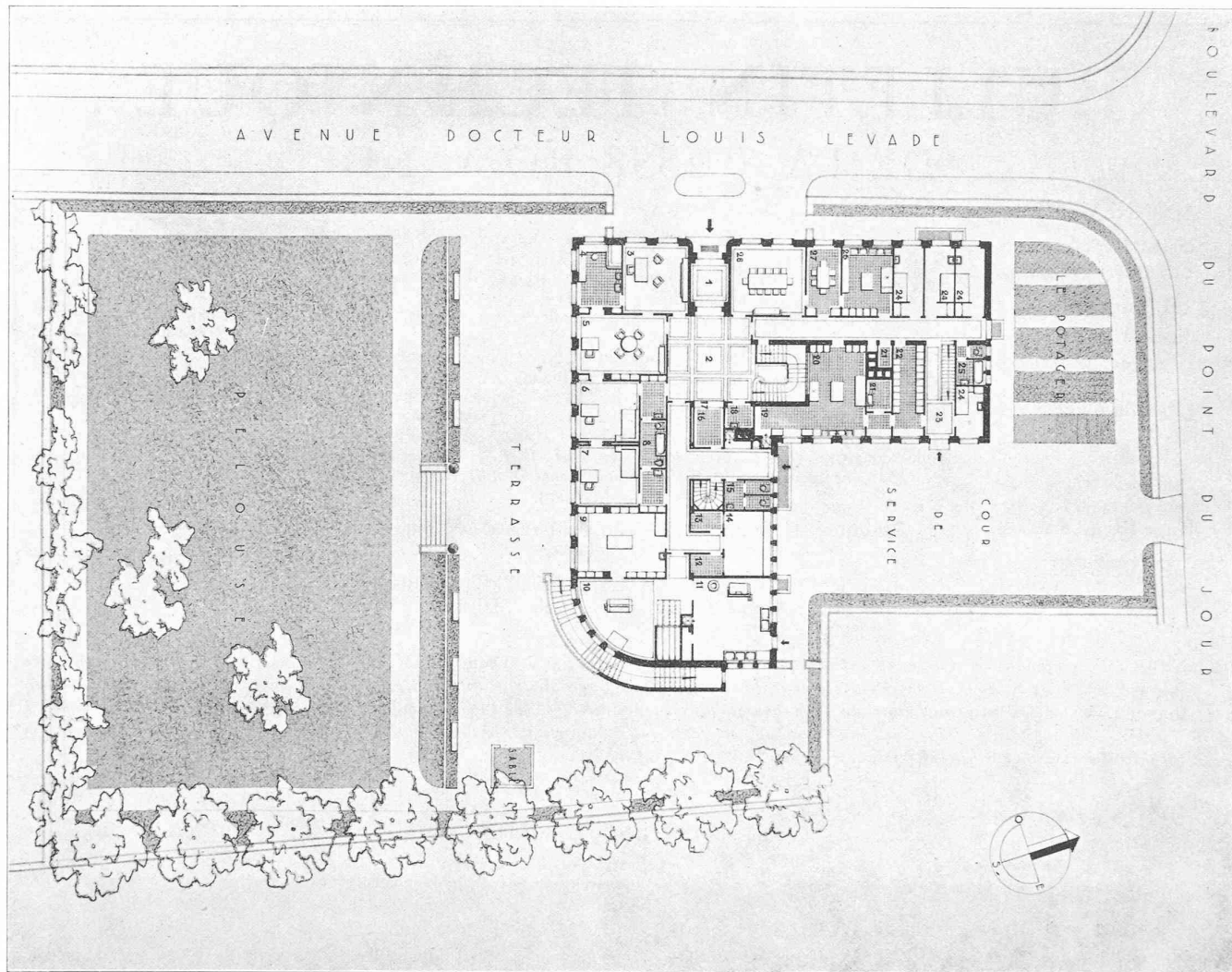


Fig. 2. — La pouponnière Nestlé, à Vevey. — Architectes : MM. E. Comte et M. Franel.
Plan du rez-de-chaussée.

Légende : 1. Entrée. — 2. Hall. — 3. Médecin. — 4. Laboratoire. — 5. Bureau. — 6. Directrice. — 7. Assistante. — 8. Bain W. C. — 9. Lingerie. — 10. Calendre-séchoir. — 11. Buanderie. — 12. Dépôt de savon. — 13. Débarras. — 14. Atelier. — 15. W. C.-Lavabo. — 16. Local à voitures. — 17. Vitrine d'exposition des produits Nestlé. — 18. Vestiaire-Lavabo. — 19. Office. — 20. Cuisine diététique. — 21. Frigorifiques. — 22. Magasins à provision-Epicerie. — 23. Entrée de service. — 24. Chambres de domestiques. — 25. Bain W. C. — 26. Cuisine. — 27. Salle à manger du personnel. — 28. Salle à manger des nurses.

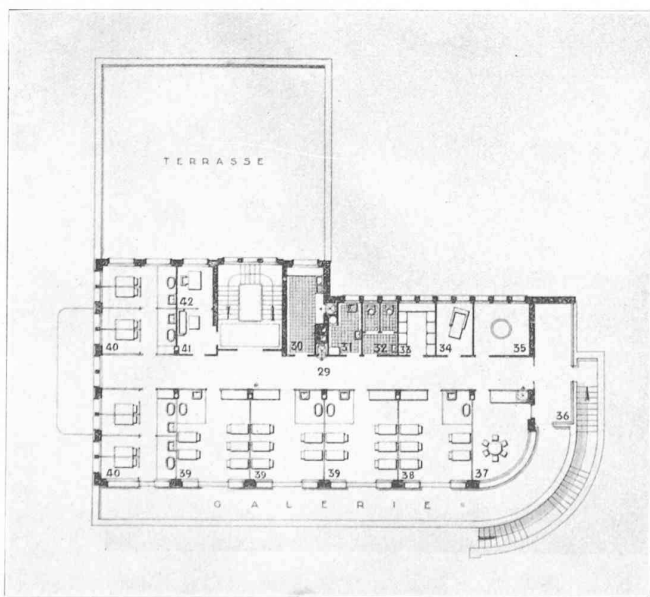


Fig. 3. — Plan du 1^{er} étage.

Légende : 29. Vestibule. — 30. Biberonnerie d'étage. — 31. Vidoir-Nettoyage. — 32. Lavabo W. C. — 33. Lingerie. — 34. Veilleuse. — 35. Lampes de quartz. — 36. Galerie couverte. — 37. Salle de jeux. — 38. Chambre d'enfants. — 39. Chambres de poupons. — 40. Chambres d'isolement. — 41. Visite des parents. — 42. Bureau des fiches.

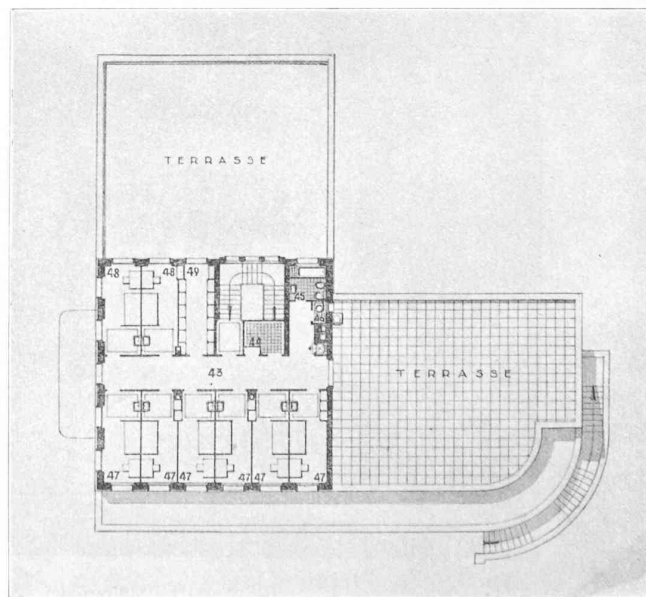


Fig. 4. — Plan du 2^e étage.

Légende : 43. Vestibule. — 44. Débarras. — 45. Bain W. C. — 46. W. C. — 47. Chambres de nurses. — 48. Chambres de domestiques. — 49. Lingerie.

La pouponnière Nestlé.

Après l'Hôpital « Nestlé », à Lausanne, voici la Pouponnière « Nestlé », à Vevey. Les fondateurs de ces admirables établissements paraissent s'être inspirés — avant la lettre — de cette opinion que M. Auguste Lumière défend dans son tout récent livre « Les horizons de la médecine »¹, œuvre d'un des esprits les plus hardiment et rationnellement novateurs d'aujourd'hui.

« C'est ici, dit-il, que se pose un très grave problème : considérons le praticien réduit aux seules ressources du cabinet habituel de consultation et nous reconnaitrons qu'il ne lui est plus possible, avec ses propres moyens, d'établir un bilan précis de ses malades, de déterminer toutes ses dysfonctions organiques et d'instituer des traitements rationnels et efficaces, avec une assurance suffisante de succès.

» Il lui manque les éléments, chaque jour plus nombreux, que la science de notre temps peut mettre à sa disposition pour l'accomplissement de cette tâche, dans les conditions les plus favorables. Parmi cette documentation, fournie par le laboratoire, il est des renseignements qui seront utilisables et d'autres qui resteront superflus ; or, il est bien difficile de savoir, par avance, ceux qui pourront donner des indications utiles, soit pour le diagnostic, soit pour l'institution des traitements.

» Il y a donc de nouvelles dispositions à prendre pour en mettre le bénéfice indiscutable à la disposition de tous.

» Ce moyen consisterait à fonder... des Centres d'analyse où les praticiens pourraient, dans des conditions raisonnables, obtenir une documentation qui leur permettrait, à la suite de l'examen clinique de leurs malades, de mieux préciser leur diagnostic et d'instituer des traitements véritablement efficaces.

» C'est en s'orientant dans cette voie que l'on arriverait, à notre avis, à doter la médecine de nouveaux éléments de progrès d'une capitale importance. »

M. Lumière ne considère que le côté scientifique de ces institutions, mais le caractère éminemment social et de bienfaisance publique qui marque les « Fondations Nestlé » est si évident qu'il serait tout à fait superflu d'y insister. *Réd.*

La Pouponnière Nestlé, destinée à favoriser les recherches sur l'alimentation infantile, est située sur les hauteurs de la ville de Vevey et peut héberger 32 nourrissons. Conçue d'après les principes établis par l'hygiène moderne, elle offre les caractéristiques suivantes :

Orientation du bâtiment, pour permettre le maximum possible d'air, de lumière et de soleil.

Isolement des nourrissons, pour éviter tout risque d'infection.

Aménagement d'une cuisine perfectionnée, pour la préparation des repas, d'une importance capitale pour la première enfance.

Groupement des locaux de service, pour faciliter le travail et donner le plus grand confort au personnel.

Le bâtiment se présente sur trois plans : le rez-de-chaussée, comprenant des locaux d'administration, de cuisiner et de buanderie ; au 1^{er} étage, les dortoirs des nourrissons et au 2^e étage l'habitation des nurses. (Fig. 1 à 4.)

La construction est en briques et en béton armé ; les façades sont recouvertes d'un enduit, la *Granosit* ; l'escalier,



Fig. 5. — Cuisine diététique : machines à laver et à rincer les biberons, et armoire chauffante.

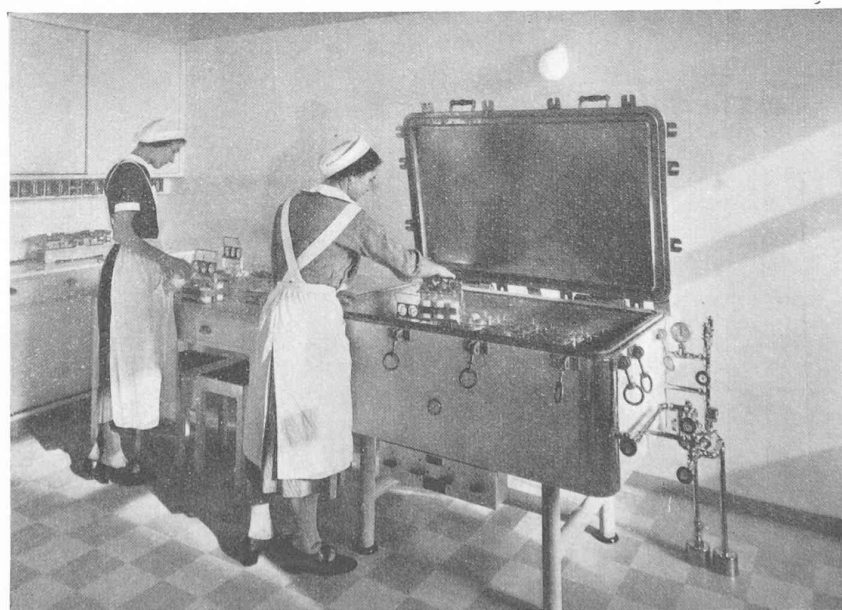


Fig. 6. — Cuisine diététique : le stérilisateur.

¹ Editions Albin Michel, Paris.

les tablettes et encadrements de fenêtres sont en *Basaltolit*, simili-pierre basaltique, les sols en carrelages grès cérame ou en linoléum, les murs crépis et peints, ou recouverts d'étamine collée et peinte à l'huile. Les portes en contreplaqué sont sur cadres en fer et toute la menuiserie est en bois, sauf les cloisons de séparation des dortoirs du 1^{er} étage qui sont métalliques avec vitrages en glace.

La dalle sur sous-sol est en hourdis de liège *Baukork* pour augmenter l'isolation du rez-de-chaussée contre le froid et l'humidité, car on se trouve sur un terre-plein n'ayant au sous-sol que 2 petites caves et la chaufferie. Les dalles des autres étages pleines en béton armé de 12 à 14 cm d'épaisseur furent imposées telles par le chauffage, système *Crittall* de la maison Sulzer¹, chauffage par rayonnement dont les serpentins sont noyés dans les dalles; c'est une des premières applications en Suisse romande. On utilise le charbon pour les chaudières qui envoient l'eau chaude dans les serpentins à une température maximum de 50° C par un froid extérieur de -12°.

L'isolation des terrasses est assurée par une couche de 8 cm de liège servant également à l'isolation du chauffage. Pour tous les autres planchers qui ne sont pas en contact avec l'air extérieur, cette isolation est de 3,5 cm.

Au rez-de-chaussée sont disposés (Fig. 2) :

Les locaux d'administration avec bureau de médecin et laboratoire, bureau de la directrice, chambres de la directrice et de son assistante.

La buanderie : bassins, machine à laver,essoreuse,

¹ Ce système de chauffage fera l'objet d'une note ultérieure. — *Réd.*

séchoir, calandre et lingerie. L'ancienne gaine à linge sale où foisonnaient les microbes est avantageusement remplacée par un monte-charge portant les seaux où sont enfermés les linges souillés; ce monte-charge communique entre le vestibule de l'étage des bébés et la buanderie; un autre monte-charge distribue le linge propre aux étages.

Les services de cuisine, aménagés dans l'aile nord du bâtiment, se composent de la cuisine du personnel à proximité du réfectoire et de la salle à manger des nurses, d'un frigorifique, d'un magasin à provisions avec entrée de service et de 4 chambres de domestiques. La cuisine des nourrissons, dite cuisine diététique, est le cœur de la Pouponnière, car l'alimentation infantile joue de plus en plus un rôle primordial dans l'hygiène du petit enfant. C'est là que se préparent les régimes particuliers à chaque nourrisson. On trouve dans cette cuisine un fourneau mixte à l'électricité et au gaz, un stérilisateur électrique à eau chaude — le plus grand du genre en Suisse — une machine à laver les biberons, une machine pour les rincer et une armoire chauffante pour les sécher. Le panier à biberons est muni d'un dispositif spécial permettant de le tourner fond sur fond pour l'égouttage et le séchage sans que les bouteilles s'échappent. (Fig. 5 et 6).

Le premier étage est occupé par le logement des bébés. Il comporte (Fig. 3) :

Au nord-ouest, la *quarantaine*, soit 2 chambrettes de 2 boxes chacune; il n'est pas indispensable que ces locaux soient orientés au sud, puisque le séjour des nourrissons y est de courte durée, juste le temps nécessaire à leur examen complet.

Au sud-ouest, l'isolement identique à la quarantaine, chambrettes chauffables et surchauffables toute l'année pour y héberger éventuellement des prématurés.



Fig. 7. — Salle des nourrissons.

Au sud, 4 dortoirs et une petite chambre de jeux devant lesquels s'étend la galerie de cure d'air.

Toutes ces salles sont séparées par des cloisons vitrées ayant pour but d'augmenter la lumière, de faciliter la surveillance, de permettre aux parents de voir les enfants sans pénétrer dans les chambres et, enfin, d'éviter l'« hospitalisme », état pathologique survenant parfois chez les êtres vivant en clinique.

Chaque dortoir comprend 6 petits lits d'un modèle perfectionné, 1 lavabo, 1 petite baignoire, 2 seaux dont l'un pour les linges souillés, une commode ou table de change, une armoire accessible également du vestibule pour que le service du linge puisse se faire de l'extérieur, toujours pour éviter toute contamination, car il n'y a que la nurse et le médecin qui ont le droit de s'approcher des nourrissons. (Fig. 7.)

Dans la journée, quand le temps le permet, on expose les bébés dans des moïses sur la galerie de cure d'air, ou solarium, longue terrasse en plein sud pouvant être abritée par une tente à double face tamisant finement la lumière.

La galerie couverte située dans le prolongement de la précédente sert non seulement de dépôt pour les moïses, mais également de cure en hiver, étant largement vitrée, chauffée et orientée à l'est pour recevoir les premiers rayons de soleil.

Dans la partie nord de ce 1^{er} étage se trouvent des locaux annexes, tels que la chambre à lampe de quartz, une petite lingerie et chambre de veilleuse, une biberonnerie communiquant avec la cuisine diététique par un monte-plats, un bureau où les nurses viennent établir les fiches des nourrissons et une petite salle de visite pour les parents. Cette dernière pièce est accessible par l'escalier afin d'éviter, le cas échéant, que l'on pénètre dans le vestibule des chambres de bébés.

Le deuxième étage est réservé aux nurses. (Fig. 4.)

Il se compose de 8 chambres individuelles, aux couleurs variées, pourvues de tout le confort désirable. Une salle de bain, un W.-C. et une lingerie complètent cet étage, ainsi qu'une terrasse d'où l'on peut jouir d'un panorama incomparable sur le lac Léman et la chaîne des Alpes et d'où l'on domine également la pelouse semée d'arbres et de fleurs offrant à la *Pouponnière Nestlé* un cadre de verdure et de fraîcheur¹.

Téléférique Birg-Engstligenalp

par J. TÂCHE, ingénieur aux « Ateliers de Constructions mécaniques de Vevey S. A. »

Au sud d'Adelboden et au pied des Wildstrubel, le plateau de l'Engstligenalp, perché à plus de 560 m au-dessus de la vallée, n'était, jusqu'à ce jour, relié à cette dernière que par un sentier très accidenté et par deux téléphériques à marchandises d'une construction fort primitive. L'un d'eux approvisionnait un petit hôtel, bien connu des alpinistes se rendant du canton de Berne dans le Valais. Le propriétaire, M. Müller, décida de remplacer son téléphérique à marchandises par un téléphérique dit à « buts agricoles et forestiers ». Ce type de téléphérique, qui est l'intermédiaire entre celui à marchandises et celui pour voyageurs, fait l'objet de prescriptions fédérales spéciales. Le

transport de personnes y est autorisé jusqu'à concurrence de 4 voyageurs par cabine. Le nouveau téléphérique d'Engstligenalp, qui est concessionné par le canton de Berne, se trouve être le premier, construit dans ce canton, qui satisfasse aux prescriptions fédérales du 13 octobre 1932. (Fig. 1.)

Après une mise au concours, l'installation fut confiée aux *Ateliers de constructions mécaniques de Vevey* qui en assumèrent l'étude complète et livrèrent la charpente métallique, ainsi que l'équipement mécanique et électrique.

Le profil en long définitif a été établi par photogrammétrie. Ce procédé s'est révélé d'une exactitude amplement suffisante. (Fig. 2.)

La longueur horizontale est de 1080 m et la différence de niveau de 565 m, de sorte que la pente moyenne est d'environ 52 %. La station supérieure se trouve à 1964 m d'altitude. La portée de la plus grande travée atteint

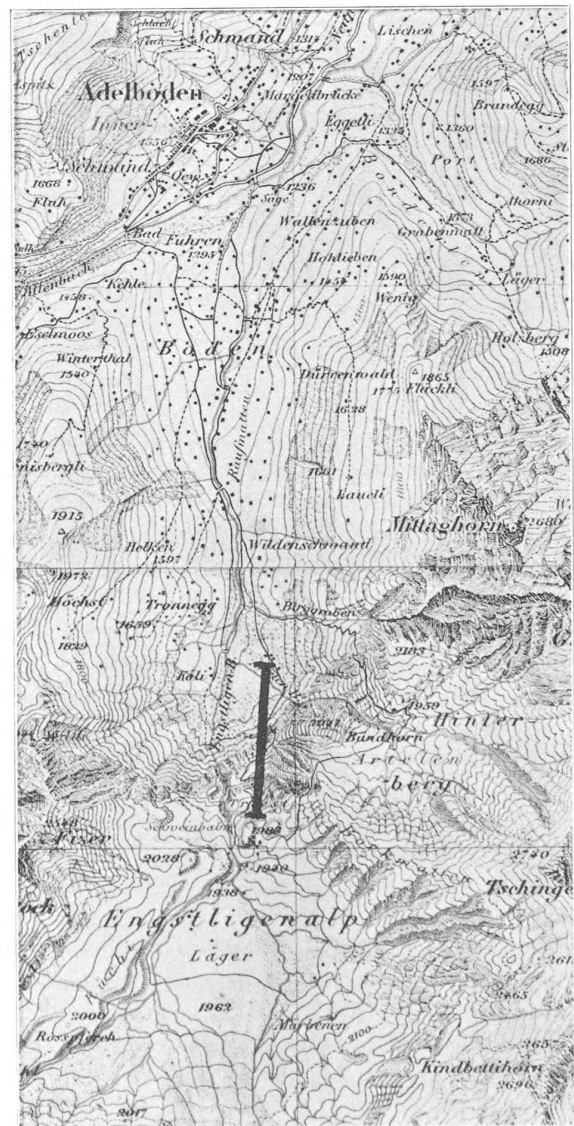


Fig. 1. — Situation du téléphérique Birg-Engstligenalp.
1 : 50 000.

Reproduction autorisée par le
Service topographique fédéral, le 18 octobre 1937.

¹ Aux lecteurs désireux de connaître les caractéristiques auxquelles doit satisfaire une pouponnière moderne, nous recommandons la lecture de la brochure du Dr J. Taillens, professeur à l'Université de Lausanne, intitulée « Comment doit-on comprendre la construction et l'exploitation d'une pouponnière ? ». — Réd.